

ANNEXE 2

RAPPORT DU JURY de l'examen professionnel pour le recrutement d'ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'Etat Session 2016

Lors de la session 2016, le jury a constaté que l'ensemble des candidats ont pu trouver le temps nécessaire pour réaliser leur travail et terminer la rédaction du mémoire à temps. Ceci atteste que par rapport aux précédentes sessions, les candidats ont obtenu auprès de leur service d'origine les conditions nécessaires pour réaliser leur mémoire. Cette année, la notation de l'ensemble écrit et oral de l'épreuve professionnelle varie dans une fourchette de notation honorable, large d'à peine 2 points.

Concernant le mémoire, et pour répondre à la commande de l'employeur, certains travaux peuvent difficilement donner lieu à la rédaction d'un document qui respecte la limitation du nombre de pages imposée par le jury. Plutôt que de brider le contenu du rapport ou de réduire la taille de la police de caractère qui rend la mise en page trop dense, le jury préconise que le mémoire joue le rôle de rapport de présentation du travail au jury et que les autres aspects techniques étudiés soient détaillés dans les annexes.

Un ingénieur doit pouvoir s'adresser à tout type d'auditeur. Ainsi, le rapport rédigé pour l'examen doit pouvoir être compris par tous les lecteurs, qu'ils soient ou non experts du sujet. Cela signifie que le document soit structuré de façon pyramidale, comprenant d'une part le positionnement du sujet et des éléments de synthèse, d'autre part les renvois vers les études détaillées pour les besoins de chaque expert.

L'emploi à haute dose d'acronymes est d'une manière générale inapproprié. Lorsque leur emploi est incontournable ou répétitif, il faut alors prendre soin de les préciser dans un glossaire avec quelques explications destinées à faciliter le travail de lecture.

Il est rappelé que le mémoire est systématiquement déposé au centre de documentation de l'IGN sachant que les modalités de consultation possibles sont : sans condition de diffusion, diffusion IGN, diffusion IGN sous condition et confidentiel industrie avec indication de la période sur laquelle porte la limite de diffusion. Par défaut, tous les mémoires sont en mode « Diffusion IGN ». Dès l'an prochain, il sera demandé aux commanditaires des candidats de bien vouloir spécifier la modalité de diffusion retenue. Par ailleurs, pour les candidats externes à l'IGN, le commanditaire reste libre de diffuser le rapport mais ne peut s'opposer à l'archivage par l'IGN aux conditions décrites ci-dessus.

Des disparités notables apparaissent sur les épreuves de français et de langue vivante. Elles font cette année la différence entre les candidats. Ceci conduit le jury à renouveler et compléter ses recommandations des années précédentes.

L'épreuve de français doit être spécifiquement préparée en raison de son impact sur la notation finale et des bénéfices attendus, en particulier pour la rédaction du rapport. Dans l'ensemble, il a été noté un gros écart entre l'une des copies qui n'a pas la moyenne et les autres qui sont jugées correctes. Cette année, 5 points séparent les deux notes extrêmes. Aucun candidat ne pose le sujet dans l'introduction ce qui est un point de méthode qui demeure à corriger pour les prochaines sessions. Ce point mis à part, le jury note une amélioration de la qualité des copies lors des dernières années ce qui est encourageant. Si nécessaire, les candidats sont invités à travailler la certification Voltaire ou tout autre dispositif équivalent pour améliorer cet aspect.

Pour l'épreuve de langue vivante, en plus des recommandations des précédentes années, le jury propose aux candidats de se familiariser avec le *journalisme* ou langue des journaux. Il s'agit d'une langue "artificielle" parce qu'on ne la rencontre que dans la presse. On y rencontre fréquemment hyperboles, abréviations, mots et expressions composées. Les examinateurs d'anglais conseillent donc de lire beaucoup d'articles de presse et d'observer ces faits de langue. A l'instar de l'épreuve de français, l'ENSG va probablement ouvrir une nouvelle formation d'un ou deux jours pour préparer les futurs candidats aux concours externes ou internes. Elle abordera une introduction aux techniques de traduction (transpositions, étoffements, modulations, équivalences...) suivie d'une mise en pratique avec un travail sur des sujets précédemment donnés pour les concours.

Sous réserve de faisabilité et d'accord de leur hiérarchie, les candidats à l'examen professionnel sont donc invités à solliciter lors de l'inscription à l'examen l'accès à ces dispositifs de préparation des épreuves de langue vivante et de français organisés par l'ENSG.

Pour mémoire, les recommandations des précédentes sessions demeurent :

- Lorsque le travail présenté dans le mémoire correspond à une commande de service, il est demandé de produire en annexe le document qui cadre cette demande pour faciliter la bonne appréciation par le jury du travail fourni. En tout état de cause, l'importance du sujet et l'utilité du travail réalisé doivent être étayées par des éléments objectifs qui figurent impérativement dans le travail rendu. Un ingénieur participe aux processus décisionnels dont il connaît les mécanismes, les acteurs, les enjeux. Il est donc très important pour un candidat désirant intégrer un corps d'ingénieur de présenter et expliquer le processus décisionnel qui entoure les travaux qu'il présente et les enjeux de ces travaux pour l'organisme qui l'emploie.
- Les candidats doivent impérativement connaître les orientations stratégiques de l'établissement d'origine et la manière dont elles sont déclinées.
- Les candidats doivent trouver un équilibre entre le texte et les illustrations lors de la rédaction de leur rapport.
- Il est important d'appliquer en tant que de besoin la charte des projets en vigueur à l'IGN ou de tout autre document équivalent pour les candidats externes.
- Le commanditaire et les objectifs visés doivent être expressément désignés.
- Les rapports présentés doivent permettre l'identification aisée du travail personnel réalisé par le candidat. En dehors du travail personnel qui doit être prépondérant dans le rendu final, seuls des éléments synthétiques du contexte doivent figurer dans le corps principal du rapport. Le reste a vocation à être déporté vers les annexes.
- Pour l'épreuve de langue vivante, la version demandée est aussi considérée comme un exercice de français. Il ne s'agit pas d'une traduction mot-à-mot. Il est attendu des candidats qu'ils restituent le sens initial de l'article en utilisant correctement la langue française. Lorsque cette recommandation est suivie, cette épreuve, bien que facultative, s'avère déterminante pour départager les candidats.